

## Décisions du Conseil général soumises au droit de référendum facultatif

Le Conseil communal de la Ville de Fribourg informe que les décisions d'octroi de crédits relatives au budget communal 2017 des investissements, prises par le Conseil général le 13 décembre 2016, peuvent faire l'objet d'une demande de référendum, conformément à l'article 52 de la loi du 25 septembre 1980 sur les communes, ainsi qu'aux articles 137, 143 et 144 de la loi du 6 avril 2001 sur l'exercice des droits politiques.

### Budget des investissements 2017 de la Commune

**Le Conseil général, adopte, par 61 voix sans opposition et 3 abstentions, l'arrêté ci-après:**

*Le Conseil général de la Ville de Fribourg*

Vu:

- la loi du 25 septembre 1980 sur les communes et son règlement d'exécution du 28 décembre 1981;
- le message du Conseil communal n° 13, du 8 novembre 2016;
- le rapport de la Commission financière;

*Arrête:*

### Article premier

Le budget des investissements de la Ville de Fribourg, catégories I et II, se montant à 27'169'000 francs est approuvé. Il se présente de la façon suivante:

- Catégorie I (déjà décidés): Fr. 3'500'000,00
- Catégorie II (désignés ci-dessous, article 2): Fr. 23'669'000,00

### Article 2

Le Conseil communal est autorisé à réaliser les nouveaux investissements suivants:

- |           |                   |  |            |                |
|-----------|-------------------|--|------------|----------------|
| <b>1.</b> | <b>300.506.18</b> | <b>Achat et renouvellement du mobilier scolaire + informatique 2017</b>              | <b>Fr.</b> | <b>500'000</b> |
|           |                   | Cet achat sera financé par l'emprunt et amorti selon les prescriptions légales.      |            |                |
| <b>2.</b> | <b>420.506.29</b> | <b>Camion échelle 1 (1992) (1.3 M - subv. ECAB de 75%)</b>                           | <b>Fr.</b> | <b>325'000</b> |
|           |                   | Cet achat sera financé par l'emprunt et amorti selon les prescriptions légales.      |            |                |
| <b>3.</b> | <b>420.506.30</b> | <b>PPS - extension réseau d'hydrantes 2017</b>                                       | <b>Fr.</b> | <b>100'000</b> |
|           |                   | Ces achats seront financés par l'emprunt et amortis selon les prescriptions légales. |            |                |

4.	430.501.11	<b>Mesures d'amélioration de la vitesse commerciale des transports publics sur les lignes urbaines 2017</b>	Fr.	100'000
		Ces travaux seront financés par l'emprunt et amortis selon les prescriptions légales.		
5.	430.501.12	<b>Modération de trafic, sécurité sur le chemin de l'école - piétons, deux roues, transports publics 2017</b>	Fr.	100'000
		Ces travaux seront financés par l'emprunt et amortis selon les prescriptions légales.		
6.	430.506.19	<b>Remplacement d'installations lumineuses 2017</b>	Fr.	350'000
		Ces achats seront financés par l'emprunt et amortis selon les prescriptions légales.		
7.	510.506.01	<b>Appareils pour atelier des Neigles: menuiserie</b>	Fr.	110'000
		Ces achats seront financés par l'emprunt et amortis selon les prescriptions légales.		
8.	520.501.11	<b>Assainissement, réfection routes 2017</b>	Fr.	625'000
		Ces travaux seront financés par l'emprunt et amortis selon les prescriptions légales.		
9.	520.501.12	<b>Dangers naturels: assainissement falaises 2017</b>	Fr.	100'000
		Ces travaux seront financés par l'emprunt et amortis selon les prescriptions légales.		
10.	520.501.13	<b>Loi sur les handicapés (Lhand) - Mise en conformité des arrêts TC 2017</b>	Fr.	150'000
		Ces travaux seront financés par l'emprunt et amortis selon les prescriptions légales.		
11.	520.501.14	<b>Mesures d'assainissement pour la protection contre le bruit 2017</b>	Fr.	1'500'000
		Ces travaux seront financés par l'emprunt et amortis selon les prescriptions légales.		
12.	520.501.15	<b>Mur des Neigles</b>	Fr.	250'000
		Ces travaux seront financés par l'emprunt et amortis selon les prescriptions légales.		
13.	520.501.16	<b>Mur Route des Forgerons</b>	Fr.	500'000
		Ces travaux seront financés par l'emprunt et amortis selon les prescriptions légales.		
14.	520.501.17	<b>Ouvrage d'art: pont de Zaehringen</b>	Fr.	50'000
		Ces travaux seront financés par l'emprunt et amortis selon les prescriptions légales.		

15.	520.501.18	<b>Ouvrage d'art: pont des Neigles</b> Ces travaux seront financés par l'emprunt et amortis selon les prescriptions légales.	Fr.	50'000
16.	520.506.17	<b>Saleuses / remplacement 2017</b> Ces achats seront financés par l'emprunt et amortis selon les prescriptions légales.	Fr.	50'000
17.	520.506.18	<b>Véhicules / remplacements 2017</b> Ces achats seront financés par l'emprunt et amortis selon les prescriptions légales.	Fr.	290'000
18.	532.501.46	<b>Collecteurs d'évacuation des eaux usées / assainissement</b> Ces travaux seront financés par les taxes de raccordement	Fr.	2'000'000
19.	611.503.26	<b>Assainissements énergétiques des bâtiments communaux: système de chauffage et enveloppe 2017, études et travaux</b> Ces études seront financées par l'emprunt et amorties selon les prescriptions légales.	Fr.	550'000
20.	611.503.28	<b>Sécurité nouvelles normes incendies, électricité 2017</b> Ces travaux seront financés par l'emprunt et amortis selon les prescriptions légales.	Fr.	75'000
21.	611.503.29	<b>Hôpital des Bourgeois: études et travaux</b> Ces études seront financées par l'emprunt et amorties selon les prescriptions légales.	Fr.	600'000
22.	611.503.30	<b>Joseph Piller: transformation intérieure, réfection halle de sport, travaux</b> Ces travaux seront financés par l'emprunt et amortis selon les prescriptions légales.	Fr.	250'000
23.	612.503.06	<b>Ecole du Schoenberg 1 et 2: étude de faisabilité</b> Ces études seront financées par l'emprunt et amorties selon les prescriptions légales.	Fr.	110'000
24.	612.503.09	<b>Réfection halle de sport Motta</b> Ces travaux seront financés par l'emprunt et amortis selon les prescriptions légales.	Fr.	200'000
25.	612.503.10	<b>CO Jolimont à rénover et transformer</b> Ces travaux seront financés par l'emprunt et amortis selon les prescriptions légales.	Fr.	300'000

26.	612.503.12	<b>Ecole de la Vignettaz: construction de 3 pavillons scolaires</b>	Fr.	1'500'000
		Ces travaux seront financés par l'emprunt et amortis selon les prescriptions légales.		
27.	612.503.14	<b>Ecoles du Schoenberg 1: construction de 6 pavillons et d'une place de jeux, travaux</b>	Fr.	3'000'000
		Ces travaux seront financés par l'emprunt et amortis selon les prescriptions légales.		
28.	613.503.33	<b>Bâtiment des Arcades: transformation Restaurant et Epicerie, études</b>	Fr.	500'000
		Ces études seront financées par l'emprunt et amorties selon les prescriptions légales.		
29.	613.503.35	<b>Gottéron 13: transformation en logements après Frima, études et travaux</b>	Fr.	135'000
		Ces études seront financées par l'emprunt et amorties selon les prescriptions légales.		
30.	614.503.02	<b>Assainissement toitures: réfection d'étanchéité, bât. des serres et sites des Neigles</b>	Fr.	100'000
		Ces travaux seront financés par l'emprunt et amortis selon les prescriptions légales.		
31.	616.503.03	<b>Raccordement CAD du PPS</b>	Fr.	140'000
		Ces travaux seront financés par l'emprunt et amortis selon les prescriptions légales.		
32.	616.503.04	<b>Extension de la Caserne des pompiers pour partie bâtiment police, études (4 étages)</b>	Fr.	700'000
		Ces études seront financées par l'emprunt et amorties selon les prescriptions légales.		
33.	620.501.48	<b>Zone de rencontre et Place Joseph-Piller, Réalisation</b>	Fr.	300'000
		Ces travaux seront financés par l'emprunt et amortis selon les prescriptions légales.		
34.	620.501.49	<b>Fribourg (ou)vert: réalisation projets paysagers: études et travaux Agglo 3NP.07.03 (Ae PA3)</b>	Fr.	300'000
		Ces travaux seront financés par l'emprunt et amortis selon les prescriptions légales.		
35.	620.501.50	<b>Nature en Ville: Parcs et jardins urbains yc Zähringarten, études</b>	Fr.	200'000
		Ces études seront financées par l'emprunt et amorties selon les prescriptions légales.		

36.	620.501.51	<b>Passage inférieur émergence Beauregard - secteur 4 Agglo 3M.03.01 (A PA3)</b>  Ces travaux seront financés par l'emprunt et amortis selon les prescriptions légales.	Fr.	630'000
37.	620.501.54	<b>Voie verte (Transagglo) Agglo 3M.06.01 (A PA3)</b>  Ces travaux seront financés par l'emprunt et amortis selon les prescriptions légales.	Fr.	600'000
38.	620.501.55	<b>Place du Petit-Saint-Jean Agglo 44.4 (Ae PA2)</b>  Ces travaux seront financés par l'emprunt et amortis selon les prescriptions légales.	Fr.	500'000
39.	620.501.56	<b>Réaménagement passage Cardinal et aménagement de carrefours régulés aux extrémités (MD), concours Agglo 41.6 (A PA2)</b>  Ces études seront financées par l'emprunt et amorties selon les prescriptions légales.	Fr.	400'000
40.	620.501.59	<b>Requalification et compartimentage du carrefour de Richemond Agglo 3M.03.01 (A PA3)</b>  Ces travaux seront financés par l'emprunt et amortis selon les prescriptions légales.	Fr.	130'000
41.	620.501.60	<b>Sarine revitalisation: études (yc passerelle de l'Auge) Agglo 3NP.10.00 (Ae PA3)</b>  Ces études seront financées par l'emprunt et amorties selon les prescriptions légales.	Fr.	290'000
42.	620.501.62	<b>Piscine et programme connexe: études (espaces publics, place des anciens Abattoirs sous Agglo 3M.09.03)</b>  Ces études seront financées par l'emprunt et amorties selon les prescriptions légales.	Fr.	1'364'000
43.	620.501.63	<b>Valorisation parking des Bourgeois, études</b>  Ces études seront financées par l'emprunt et amorties selon les prescriptions légales.	Fr.	500'000
44.	621.506.15	<b>Parcs et Promenades - Cimetière Véhicules / Remplacement 2017</b>  Ces achats seront financés par l'emprunt et amortis selon les prescriptions légales.	Fr.	105'000

45.	700.506.48	<b>Fibre optique FriNet 2017 extension + redondance</b>	Fr.	70'000
		Ces travaux seront financés par l'emprunt et amortis selon les prescriptions légales.		
46.	700.506.49	<b>Site internet: refonte</b>	Fr.	140'000
		Ces travaux seront financés par l'emprunt et amortis selon les prescriptions légales.		
47.	700.506.51	<b>ERP: renouvellement solution Service de l'aide sociale</b>	Fr.	180'000
		Ces études seront financées par l'emprunt et amorties selon les prescriptions légales.		
48.	900.503.09	<b>Stade Saint-Léonard: assainissement infrastructure (part de la Ville)</b>	Fr.	2'000'000
		Ces travaux seront financés par l'emprunt et amortis selon les prescriptions légales.		
49.	915.503.03	<b>Piscine du Levant: toiture</b>	Fr.	650'000
		Ces travaux seront financés par l'emprunt et amortis selon les prescriptions légales.		

### Article 3

Le Conseil communal est autorisé à contracter les emprunts nécessaires au financement de ces investissements.

### Article 4

Le Conseil communal est autorisé à procéder, au cours de l'année 2017, à des ponts de trésorerie communale jusqu'à un montant maximum de 20 millions de francs.

### Article 5

Chacun des crédits d'investissements prévus à l'article 2 peut faire l'objet d'une demande de référendum, conformément à l'article 52 de la loi sur les communes.

### Article 6

Le Conseil général prend acte des projets d'investissements de la Ville de Fribourg, catégorie III, pour 28'700'000 francs, qui pourront faire l'objet d'un message dans le courant de l'année 2017.

Fribourg, le 13 décembre 2016

AU NOM DU CONSEIL GENERAL DE LA VILLE DE FRIBOURG

Le Président:

Christophe Giller

La Secrétaire de Ville adjointe:

Nathalie Defferrard Crausaz

\*\*\*\*\*

Le nombre requis de signatures est de **2'613**, soit le dixième des électeurs inscrits.

Chaque liste de signatures doit contenir la demande de référendum, la date à compter de laquelle commence à courir le délai pour la récolte des signatures et celle de son expiration, ainsi que le texte de l'article 105, al. 1 et 3 LEDP.

Le cas échéant, la demande de référendum doit être déposée au secrétariat communal de la Ville de Fribourg, dans un délai de trente jours à compter de la présente publication, soit jusqu'au **mercredi 1<sup>er</sup> février 2017**.

## **LE CONSEIL COMMUNAL**